

Programme

Formation des Elus au Comité social et économique (CSE)

Intégrer le cadre réglementaire de la mission de l'instance

Durée: 21.00 heures 3.00 jour(s)

Lieu : Intra ou Inter

Profils des stagiaires

- Membres élus de toutes entreprises du secteur privé et établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) employant du personnel de droit privé
- Employeurs ou présidents de l'instance CSE
- Tous collaborateurs et managers d'entreprise en lien avec le dialogue social
- Entreprises de + ou de - 300 salariés

Prérequis

Objectifs pédagogiques

- Intégrer le cadre réglementaire de la mission de l'instance
- Appréhender les attributions et prérogatives essentielles du Comité
- Maîtriser le fonctionnement du CSE
- Acquérir une méthodologie pour le cadre réglementaire des consultations de l'instance

Contenu de la formation

- SEQUENCE I : Définir les contours juridiques du dialogue social en entreprise Séance 1 : (1/2 journée)
 - Présentation de l'intervenant et des participants
 - Présentation des objectifs généraux de la formation
 - Point sur l'organisation matérielle et les éventuelles interactions
 - Evaluation initiale (QCM)
 - Focus sur les récents changements légaux relatifs au dialogue social
 - Les IRP (Instances Représentatives du Personnel) présentes dans l'entreprise et leurs prérogatives respectives
- Séance 2 (1/2 journée)
 - Conditions de mise en place de l'instance
 - Champs d'application et de compétences
 - Ses prérogatives essentielles et ses missions principales
 - Sa composition
- SEQUENCE II : Les attributions et le fonctionnement de l'instance CSE Séance 3 : (1/2 journée)
 - Le fonctionnement de l'instance CSE : ses rôles et activités
 - Les outils utiles à son fonctionnement
 - Ses prérogatives économiques et de l'emploi
 - Les Droits d'alerte
- Séance 4 : (1/2) journée
 - Ses prérogatives sociales et culturelles

Campus des Valois

610 Route de la croix du milieu CS 60238

16400 La Couronne

Email: formations@centre-universitaire-charente.fr

Tel: 05 45 25 18 50



- Ses moyens de fonctionnement, financiers et matériels
- Le recours aux expertises
- L'instance dans sa mission de sécurité
- Focus sur les éléments légaux de l'instance
- Accent sur le rôle d'information et de consultation
- SEQUENCE III : Droits et obligations des membres de l'instance et gestion des situations particulières Séance 5 (1/2 journée)
 - Cas pratique d'installation d'une instance CSE
 - Réunion concrète
 - Entraînement sur la consultation, les avis et vœux de l'instance
 - Les avis consultatifs et les avis conformes
 - Echanges pratiques
 - Consolidation des acquis
- Séance 6 (1/2 journée)
 - Droits et obligations des membres et leur protection
 - Point sur le délit d'entrave
 - Les commissions et leurs spécificités
 - Gestion des incidents de fonctionnement
 - Evaluation finale
 - Questionnaire de satisfaction
 - Attestation de suivi de formation

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Informations, devis, inscriptions, personnes à contacter :

Jérôme Latestère : Conseiller commercial formation : jerome.latestere@campus-valois.fr

Nathalie Marchesson Assistante : nathalie.marchesson@campus-valois.fr

Elisabeth Mouchague Chargée Développement de la formation continue : elisabeth.mouchague@campus-valois.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Supports papier reprenant tous les points pédagogiques et essentiels du programme :
 - - Le CSE : l'articulation concrète de l'instance unique
 - - Mise en place - rôle et missions
 - - La CSE : installation, attribution et moyens
 - - Le fonctionnement du CSE
 - - Droits et obligations de l'instance

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Evaluation initiale des acquis antérieurs - QCM de connaissance
- Evaluation à l'issue de la formation - études de cas pratiques
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de suivi de formation
- Suivi et conseils individuels post formation - consolidation des acquis (3/6 mois) par mail.

Modalités d'accès :

Les groupes sont composés de 8 à 12 participants maximum. Les sessions sont maintenues sous réserve qu'au moins 5 personnes soient inscrites.

Les sessions débutent sous un délai moyen de 30 jours ouvrés après la signature du devis accepté.

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début des sessions.

Campus des Valois | 610 Route de la croix du milieu CS 60238 La Couronne 16400 | Numéro SIRET: 281 600 114 00025 | Numéro de déclaration d'activité: 75160099716 (auprès du préfet de région de: Nouvelle-Aquitaine)

Campus des Valois

610 Route de la croix du milieu CS 60238

16400 La Couronne

Email: formations@centre-universitaire-charente.fr

Tel: 05 45 25 18 50



Cette formation peut être suivie par des participants en situation de handicap, sous réserve de satisfaire aux exigences des pré-requis et aux conditions de sécurité du déroulement matériel de cette dernière. Nous consulter

N'hésitez pas à nous contacter pour une étude personnalisée de votre projet :

Jérôme Latestère – Conseiller commercial formation - 07 60 05 44 70

Jerome.latestere@campus-valois.fr

Date de mise à jour le 2 mars 2022